

sous les peuples de la terre après le déluge.

L'Auteur cite un passage du chap. 6. de la Genèse, disant: " Qu'après que ces hommes eurent
„ commencé à se multiplier sur la terre, & qu'ils
„ eurent engendré des filles, les enfans de Dieu
„ voyans que les filles des hommes étoient belles,
„ prirent pour leurs femmes celles d'entr'elles qui
„ leur auroient plû, „ & il conclud en disant,
„ qu'on voit clairement dans ce passage que les
„ hommes qui ont engendré des filles ne pouvoient
„ être que les enfans de Caïn & de Lamech les-
„ quels faisoient un peuple différent de celui de
„ Seth. „

Chacun convient que c'est le sens de l'Ecriture que les enfans de Seth serviteurs de Dieu, s'allièrent avec les filles de Caïn; & les saints Peres conviennent que sous le nom d'enfans de Dieu, on doit entendre les descendans de Seth, qui étoient de la race choisie; & sous celui de filles des hommes, on doit entendre la race de Caïn & ses descendans, lesquelles étans corrompues comme leurs peres, engagerent dans le crime ceux de la race de Seth, qui charmés de leur beauté, voulurent les avoir pour femmes.

L'Auteur cite le dix huitième verset du chap. septième de la Genèse, où il est dit, que les eaux inonderent tout, & couvrirent toute la surface de la terre, & il dit aussi tôt, " que cela peut s'entendre de la terre qu'habitoient les enfans de Dieu; en effet, dit-il, on a remarqué que dans l'Ecriture ces termes de toute la surface de la terre, ne signifient que le Pays habité par les hommes dont elle parle. „

Que veut donc dire, *Les eaux crurent* (a) & grossi.

(a) Genèse chap. 7. vers. 19.